

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Corruption : risques accrus en période de crise sanitaire

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

À la faveur de la célébration, mercredi dernier, de la Journée nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite, le président de l'institution éponyme, Nestor Mbou, a relayé les préoccupations des organisations internationales relatives aux risques accrus de corruption en cette période de crise sanitaire due au Covid-19. D'après le président de la Commission nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite, Nestor Mbou, si le continent noir est moins affecté, il brille cependant par des faits de concussion. D'autant que "des centaines de millions de dollars prévus pour faire face à la pandémie disparaissent, à cause des détournements et de la corruption". Et d'ajou-

ter que les mécanismes de lutte contre la corruption ont quelque peu été mis en veilleuse en raison des contraintes de temps et des mesures barrières. Ce qui est susceptible de compromettre la bonne gestion des deniers publics ; paraphrasant ainsi le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, qui estime que "pendant la pandémie de Covid-19, la corruption risque de compromettre gravement la bonne gouvernance dans le monde et nous éloigner encore plus des objectifs de développement durable". Aussi, afin de prévenir ces malversations financières, la CNLCCEI a-t-elle dernièrement auditionné les membres du gouvernement et les directeurs généraux des organismes ayant perçu des fonds de l'État en rapport avec la lutte contre le Covid-19.



Photo: DR
Les membres de la CNLCCEI lors des auditions relatives à la gestion du fonds Covid-19, en juin dernier.

Le clin d'œil de *Lybek*



Hydrocarbures et Mines : les majors des OPJ à compétences spéciales honorés

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

Une cérémonie sobre, mais riche en émotions. C'est ce à quoi ont eu droit les vingt-six majors des Officiers de police judiciaire (OPJ) à compétences spéciales du ministère du Pétrole, du Gaz, des Hydrocarbures et des Mines. Le patron du ministère éponyme a tenu à honorer cette première promotion baptisée "Michaël Moussa Adamo", particulièrement les 26 majors ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 16/20. Le secrétaire général dudit ministère, Nestor Andome Ayi, représentant le ministre, avant de procéder à la remise symbolique de présents, s'est adressé aux nouveaux OPJ. "Votre promotion constitue une grande op-



Photo: DR
Le secrétaire général du ministère des Mines et les agents de la 1^{re} promotion des OPJ à compétences spéciales.

portunité pour l'administration du pétrole et pour le devenir du pays, très engagé, comme vous le savez, sur des perspectives de performance et de gouvernance ambitieuses", a-t-il déclaré. Pour sa part, le porte-parole des récipiendaires a exprimé la gratitude de la promotion. "(...) Cette expérience a été très

enrichissante en termes d'enseignements, notamment dans la procédure de mise en pratique du Code des hydrocarbures et du Code minier en tenant compte des règles de procédure pénale, gages de la pertinence des procès-verbaux dressés lors de nos missions de contrôle futures", a-t-il affirmé.